



# Revue de presse



Mardi 28 Janvier 2025



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

## Finances/Fonction Publique: Faïd et Laouissi président une réunion de concertation



Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, accompagné du Directeur général par intérim de la fonction publique et de la réforme administrative (DGFPPRA) ont présidé, lundi à Alger, une réunion de concertation, et ce, dans le cadre du renforcement de la coordination entre les deux institutions, indique un communiqué du ministère.



**ALGÉRIE PRESSE SERVICE**

## **Algérie-UE: la révision de l'accord d'association sur une base gagnant-gagnant rééquilibrera les relations économiques entre les deux parties**

La révision de l'accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne (UE) sur la base du principe gagnant-gagnant, comme l'a affirmé hier le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a vocation à rééquilibrer les relations économiques entre les deux parties, notamment après l'essor économique qu'a connu l'Algérie ces dernières années, ont estimé des économistes.



## **Finances/Fonction Publique : Faid et Laouissi président une réunion de concertation**



Le ministre des Finances, Laaziz Faid, accompagné du directeur général par intérim de la Fonction publique et de la réforme administrative (DGFPPRA), a présidé, lundi, à Alger, une réunion de concertation, dans le cadre de la consolidation de la coordination entre les deux institutions, indique un communiqué de presse de la Commission européenne. ministère.

## Un partenariat renforcé pour une réforme administrative efficace



Le Ministre des Finances, Laaziz Faid, et le Directeur Général de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative ont présidé, ce lundi 27 janvier 2025, une réunion de concertation au siège du ministère. Cette rencontre a rassemblé les cadres des deux institutions, marquant une étape importante dans le renforcement de la coordination intersectorielle.

Cette réunion s'inscrit dans une dynamique de dialogue permanent entre le Ministère des Finances et la Fonction Publique, avec pour objectif de consolider leur collaboration et d'améliorer la gestion des ressources humaines dans les administrations publiques.



## Révision de l'accord d'association Algérie - UE : «Ce sera bénéfique aux deux parties»

La révision de l'accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne (UE) sur la base du principe gagnant-gagnant, comme l'a affirmé hier le président de la République, a vocation à rééquilibrer les relations économiques entre les deux parties, notamment après l'essor économique qu'a connu l'Algérie ces dernières années, ont estimé des économistes.



## Réforme du secteur des assurances : Une arme d'accompagnement massive

Le Conseil des ministres a mis en avant l'urgence de moderniser et d'enrichir le cadre juridique des assurances en Algérie. L'objectif principal est de renforcer la souveraineté financière nationale tout en dynamisant l'économie par des réformes structurelles ambitieuses.

Ces mesures visent également à garantir une régulation plus stricte du secteur, à moderniser les services offerts aux assurés et à encourager les banques privées nationales à jouer un rôle plus important dans l'économie du pays.



## Finances

### Les banques privées arrivent

Celles-ci se distinguent par leur dynamisme et leur souplesse en matière de traitement et de décisions.

Se basant sur le constat de la quasi domination des banques publiques sur le marché financier, l'indication à la création des banques privées s'impose devant l'émergence de la nouvelle dynamique. C'est dans ce sillage que le président de la République a instruit lors du dernier Conseil des ministres, d' « enrichir le projet de loi en accord avec la souveraineté financière du pays, et encourager les opérateurs, dans ce domaine, à l'investissement et à la création de banques algériennes privées pour dynamiser davantage l'économie nationale ».



## [Le pétrole se stabilise après fin d'une semaine agitée](#)

Les cours du pétrole se sont stabilisés lundi, après une semaine de baisse.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en mars, prenait 0,38% à 78,80 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison le même mois, gagnait 0,36% à 74,93 dollars.

# Econostrum

## [Finances : vers la création de banques privées en Algérie](#)

Lors du Conseil des ministres du 26 janvier 2025, Abdelmadjid Tebboune a appelé les opérateurs privés à créer des banques pour réduire la dépendance aux banques publiques. Il a également insisté sur des réformes dans le secteur des assurances, visant à moderniser le système financier et à renforcer la souveraineté économique.

Des banques privées devraient voir le jour prochainement. Lors du Conseil des ministres du dimanche 26 janvier 2025, le chef de l'État Abdelmadjid Tebboune a appelé les opérateurs économiques nationaux à jouer un rôle plus actif dans le développement du secteur bancaire.

# L'EXPRESS

## [Le privé appelé à investir dans le secteur bancaire](#)

Le président Tebboune a présidé hier une réunion du Conseil des ministres. À cette occasion, il a donné instruction aux membres de l'Exécutif d'« encourager les opérateurs économiques à investir et à créer des banques algériennes privées, pour créer une nouvelle dynamique dans l'économie nationale ».

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, une réunion du Conseil des ministres consacrée à un projet de loi relatif aux assurances et à des exposés portant notamment sur l'accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne et l'état d'avancement des projets de réalisation de silos de stockage de céréales, indique un communiqué de la Présidence de la République.



## [Hamza Arbane, DG adjoint à la SAA](#)

### [«L'assurance catastrophes naturelles est une nécessité»](#)

Hamza Arbane, directeur général adjoint chargé du pôle technique et commercial à la société nationale d'assurance (SAA), évoque, dans cet entretien, l'importance de l'assurance catastrophes naturelles (Cat-Nat) dans la protection des biens et personnes.



### [Assurances : désormais, plus de paiements en espèces](#)

Depuis le début de l'année, certains paiements en espèces ne sont plus possibles. Cette mesure, contenue dans l'article 207 de la Loi des Finances 2025 entrée en vigueur le 1er janvier, met fin à l'utilisation du cash dans certaines transactions, notamment immobilières, la vente de véhicules par les concessionnaires, les achats de yachts et les polices d'assurances obligatoires. Ces transactions devront désormais être effectuées, par des moyens autres que l'espèce, à travers les circuits bancaires et financiers.



### [Accord d'association avec l'UE: Les mises au point du président Tebboune](#)

La question récurrente qui fait des vagues à l'approche de cet important événement religieux, en l'occurrence l'accomplissement du cinquième pilier de l'Islam, a été tranchée, dimanche dernier, lors du dernier Conseil des ministres, où le président Tebboune a enjoint à ce que l'Etat prenne en charge les augmentations des frais du pèlerinage, en maintenant le même coût appliqué lors de la précédente saison, soit 84 millions de centimes billet d'avion inclus.

مالية/وظيفة عمومي : السيد فايد والسيد لعويسي يتراسان اجتماعا تنسيقيا



ترأس وزير المالية, عزيز فايد, بمعية المدير العام بالنيابة للمديرية العامة للوظيفة العمومية والإصلاح الإداري, عبد الوهاب لعويسي, اليوم الاثنين, اجتماعا تنسيقيا, في إطار تعزيز التشاور والتنسيق بين الطرفين وكذا بغية إنشاء فضاء دائم للحوار وتبادل الآراء, بما يسهم في تعزيز العلاقة الوظيفية بين الجانبين.

وجرى هذا الاجتماع بمقر الوزارة بحضور عدد من المديرين العامين وإطاراتها, وكذا فريق عمل المديرية العامة للوظيفة العمومية والإصلاح الإداري, وفقا لبيان الوزارة.

الجزائر-الاتحاد الأوروبي: مراجعة اتفاق الشراكة وفق مبدأ رابح-رابح ستعيد التوازن للعلاقات الاقتصادية بين الطرفين

أجمع خبراء في الاقتصاد على أن مراجعة اتفاقية الشراكة وفق مبدأ رابح-رابح بين الجزائر والاتحاد الأوروبي, كما أكده أمس رئيس الجمهورية, السيد عبد المجيد تبون, من شأنها أن تعيد التوازن للعلاقات الاقتصادية بين الطرفين, لا سيما بعد القفزة الاقتصادية التي عرفتها الجزائر خلال السنوات الأخيرة.

### اجتماع تشاوري بين وزارة المالية والمديرية العامة للوظيفة العمومية

ترأس وزير المالية، لعزیز فايد، يوم الاثنين 27 جانفي 2025، اجتماعًا تنسيقيًا بمقر وزارة المالية، بمعية المدير العام للوظيفة العمومية والإصلاح الإداري، الذي كان مرفوقًا بفريق عمله. كما شهد الاجتماع حضور عدد من المديرين العامين وإطارات وزارة المالية.

وجاء هذا اللقاء في إطار تعزيز التشاور والتنسيق بين وزارة المالية والمديرية العامة للوظيفة العمومية والإصلاح الإداري، بهدف إنشاء فضاء دائم للحوار وتبادل الآراء، بما يسهم في تعزيز العلاقة الوظيفية بين الطرفين.



### فايد يوجه بتسريع إنجاز الأراضية المعلوماتية المشتركة بين المديريتين العامتين للميزانية والوظيفة

ترأس وزير المالية لعزیز فايد، اجتماعًا تنسيقيًا بمقر وزارة المالية، بمعية المدير العام للوظيفة العمومية والإصلاح الإداري، الذي كان مرفوقًا بفريق عمله، بحضور عدد من المديرين العامين وإطارات وزارة المالية.

وحسب بيان للوزارة، جاء هذا اللقاء في إطار تعزيز التشاور والتنسيق بين وزارة المالية والمديرية العامة للوظيفة العمومية والإصلاح الإداري، بهدف إنشاء فضاء دائم للحوار وتبادل الآراء، بما يسهم في تعزيز العلاقة الوظيفية بين الطرفين.



## اجتماع تشاوري بين وزارة المالية والمديرية العامة للوظيفة العمومية



ترأس وزير المالية، السيد لعزیز فايد، اليوم الاثنين ، اجتماعًا تنسيقيًا بمقر الوزارة، بحضور المدير العام للوظيفة العمومية والإصلاح الإداري وفريق عمله، إلى جانب عدد من المديرين العامين وإطارات وزارة المالية حسب ما أورده بيان لوزارة المالية.

ويهدف هذا الاجتماع إلى تعزيز التشاور والتنسيق بين وزارة المالية والمديرية العامة للوظيفة العمومية، من أجل إنشاء فضاء دائم للحوار وتبادل الآراء، بما يساهم في تحسين العلاقة الوظيفية بين الطرفين.

في كلمته الافتتاحية، أكد وزير المالية أن هذا اللقاء يمثل خطوة أولى نحو شراكة معززة بين القطاعين، مشيرًا إلى أن قطاع المالية يشهد إصلاحات هيكلية غير مسبوقه في السنوات الأخيرة. هذه الإصلاحات تركز على التسيير القائم على النتائج من خلال اعتماد آليات مبتكرة مثل عقود الأداء والنجاحة.

### مالية /وظيفة عمومي : فايد و لعويسي يتراسان اجتماعا تنسيقيا

ترأس وزير المالية, لعزیز فايد, بمعیة المدير العام بالنيابة للمديرية العامة للوظيفة العمومية والإصلاح الإداري, عبد الوهاب لعويسي, اليوم الاثنين, اجتماعا تنسيقيا, في إطار تعزيز التشاور والتنسيق بين الطرفين وكذا بغية إنشاء فضاء دائم للحوار وتبادل الآراء, بما يسهم في تعزيز العلاقة الوظيفية بين الجانبين. وجرى هذا الاجتماع بمقر الوزارة بحضور عدد من المديرين العامين وإطاراتها, وكذا فريق عمل المديرية العامة للوظيفة العمومية والإصلاح الإداري, وفقا لبيان الوزارة.



### فايد لعويسي يتراسان اجتماعا تنسيقيا



ترأس وزير المالية, لعزیز فايد, بمعیة المدير العام بالنيابة للمديرية العامة للوظيفة العمومية والإصلاح الإداري, عبد الوهاب لعويسي, اليوم الاثنين, اجتماعا تنسيقيا, في إطار تعزيز التشاور والتنسيق بين الطرفين وكذا بغية إنشاء فضاء دائم للحوار وتبادل الآراء, بما يسهم في تعزيز العلاقة الوظيفية بين الجانبين.

و جرى هذا الاجتماع بمقر الوزارة بحضور عدد من المديرين العامين وإطاراتها, وكذا فريق عمل المديرية العامة للوظيفة العمومية والإصلاح الإداري, وفقا لبيان الوزارة.

## مبدأ "رابح-رابح" معيار في مراجعة اتفاق الشراكة بين الجزائر والاتحاد الأوروبي

أكد رئيس الجمهورية، عبد المجيد تبون، أن مراجعة اتفاق الشراكة بين الجانبين تركز على مبدأ "رابح-رابح"، مشيرًا إلى أن هذه المراجعة تهدف إلى دعم التعاون الثنائي وليس على خلفية أي نزاع.

وخلال ترؤسه لاجتماع مجلس الوزراء يوم أمس الأحد، أوضح الرئيس تبون أن المراجعة تأتي في سياق العلاقات الطيبة بين الجزائر والاتحاد الأوروبي، وتستند إلى معطيات اقتصادية واقعية. وقال: "إن مراجعة الاتفاق لا تهدف إلى خلق توترات، بل تهدف إلى تعزيز الشراكة الاقتصادية القائمة بين الطرفين."

## ثمن قرار مراجعة الاتفاق واعتبره تجسيدا للإرادة السياسية القوية.. تيغرسى:

### الشراكة الحقيقية مع الاتحاد الأوروبي تفرض التكافؤ

الجزائر 2025 تمتلك نقاط قوة اقتصادية تمكنها من إعادة التفاوض

أكد الخبير الاقتصادي الدكتور هواري تيغرسى، أمس، على أهمية القرار الذي اتخذته الجزائر في مراجعة اتفاق الشراكة مع الاتحاد الأوروبي، حيث تعكس هذه الخطوة رؤية جديدة تستهدف إعادة صياغة العلاقات الاقتصادية بين الطرفين، بعيدا عن خلفيات سياسية أو ظرفية، مضيفا أن هذا القرار يعتبر تجسيدا للإرادة السياسية القوية للدولة الجزائرية تحت قيادة رئيس الجمهورية السيد عبد المجيد تبون.

أشار تيغرسى خلال استضافته ضمن برنامج "ضيف الصباح" للقناة الإذاعية الأولى إلى أن القرار الذي اتخذته الجزائر بمراجعة اتفاق الشراكة مع الاتحاد الأوروبي هو نتيجة إرادة سياسية عالية المستوى، لا سيما في ظل الظروف المالية والاقتصادية الأكثر استقرارا في الجزائر، معتبرا أنه "مع التطورات الحالية في الجزائر، أصبح من الضروري أن يتم إعادة صياغة اتفاق الشراكة بشكل يتناسب مع متطلبات الجزائر الجديدة التي هي اليوم بحاجة إلى شراكة تقوم على المساواة والتكافؤ، وتستجيب لاحتياجات التنمية والتنوع الاقتصادي في البلاد"، مضيفا أن "المراجعة التي تم اتخاذها قد تكون بداية جديدة لمرحلة من التعاون والبناء الذي يضمن فائدة للجميع".

## LA QUESTION DE LA PIÈCE DE RECHANGE EN CONSEIL DES MINISTRES

# Les clarifications du chef de l'Etat

Le président de la République, Abdelmajid Tebboune, a présidé, dimanche, une réunion du Conseil des ministres consacrée à une série de lois portant notamment sur l'accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne. C'est lors de cette réunion que le Président a tenu à apporter des éclaircissements concernant la question liée à l'importation de pièces détachées de véhicules dont cette dernière a longtemps fait débat.

Dans ce sillage, M. Tebboune a tenu à remettre les pendules à l'heure quant aux rumeurs persistantes qui ont laissé entendre que l'Algérie aurait interdit l'importation de ces pièces de véhicules. Il a rappelé une nouvelle fois que l'Algérie n'a interdit l'importation dans aucun domaine.

Il a précisé qu'il s'agit plutôt d'une démarche visant la rationalisation des importations selon les besoins du marché, en insistant sur la nécessité d'organiser ce secteur pour éviter les pratiques spéculatives. «L'objectif affiché est de rationaliser et d'organiser les importations par secteur et de mettre un frein aux tentatives répétées de spéculation sur les produits importés, tels

que les pièces détachées dont l'importation n'a jamais été interdite et reste ouverte à ce jour», selon le communiqué publié à l'issue de la réunion. La lutte contre ces pratiques, impactant directement les consommateurs et les entreprises, reste un défi majeur pour l'économie nationale, indique le chef de l'Etat. Dans cette même logique, il a réaffirmé que l'Algérie reste pleinement ouverte à l'importation et au partenariat économique avec l'Union européenne. Il a précisé que «les restrictions à l'importation ne concernent que les produits fabriqués localement en quantités suffisantes pour répondre aux besoins du marché national». Une politique qui vise à protéger l'industrie locale, tout en maintenant un équilibre avec les importations nécessaires. Elle vise également à réduire la dépendance aux marchés étrangers et en parallèle à encourager la création d'emplois et à soutenir le développement industriel dans la filière dans le pays. M. Tebboune a donné des instructions strictes au gouvernement pour contrer toute tentative visant à ternir l'image de l'Algérie auprès des marques internationales, en facilitant et en encourageant l'investissement.

Cette clarification vise à rassurer les opérateurs économiques de la filière automobile,

tout en garantissant une meilleure régulation du marché.

A. Kharoum

**DIMINUTION DES STOCKS ET REMONTÉE DES PRIX DU GAZ**

# Une nouvelle crise énergétique guette l'Europe

*Les livraisons de gaz russe ont pris fin au début de l'année, le niveau des stocks européens a baissé à un rythme plus élevé qu'attendu. Les prix, eux, montent en raison d'un équilibre très fragile entre la demande et l'offre. C'est dire si ce début d'année 2025 offre un petit air de déjà vu et, par conséquent, fait craindre une flambée, certes peut-être pas du genre de celle de 2022, mais une remontée des prix qui «incommoder» les Européens.*

L'interrogation s'impose partout en Europe : Faut-il craindre une nouvelle flambée des prix du gaz ? En 2024, la consommation mondiale de gaz naturel a atteint des sommets inégalés, avec une augmentation de 115 milliards de mètres cubes par rapport à l'année précédente, selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE). Cela représente une hausse de 2,8%, bien au-delà de la moyenne annuelle de 2% observée entre 2010 et 2020. L'explosion de la demande s'explique par plusieurs facteurs. D'abord, la substitution progressive du pétrole dans les secteurs du transport et de l'électricité, ensuite une demande accrue en Asie suscitée par le redémarrage vers son apogée de

l'activité économique notamment en Chine. En 2024, le gaz naturel a couvert environ 40% de l'augmentation mondiale des besoins énergétiques, consolidant sa position comme énergie incontournable. Le marché observe depuis plusieurs mois maintenant un équilibre fragile. Vers la mi-décembre dernier, sur un blog de données de la Banque mondiale, il avait été écrit : «À la suite de prélèvements plus importants que prévu au mois de novembre, les installations de stockage européennes étaient remplies à 82% de leur capacité début décembre, soit une baisse de 15% par rapport à leur niveau record. Si les prévisions annonçant l'hiver le plus froid en Europe depuis 2020 se

confirment, les tensions sur l'offre vont encore s'accroître et ce, d'autant plus que se profile l'arrêt de l'approvisionnement en gaz via l'Ukraine». C'était avant la cessation de l'approvisionnement en gaz de Russie. Depuis, la situation s'est corsée avec, au bout, des stocks qui ont diminué de près de la moitié en Europe.

Malgré une demande croissante, l'offre de gaz demeure incertaine, exacerbée par l'arrêt du transit de gaz russe via l'Ukraine depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025. Selon des explications de spécialistes, bien que l'Union européenne se soit préparée en diversifiant ses approvisionnements, notamment par le GNL, cette situation remette les fondamentaux du marché. Les États-Unis demeurent les premiers fournisseurs de GNL à l'Europe, mais une baisse de la demande de 18% en 2024 a modifié les dynamiques du commerce international. En parallèle, la Russie a augmenté ses exportations de GNL vers l'Europe, alors que d'autres four-

nisseurs auxquels l'Europe s'est tournée depuis 2022, à l'instar de l'Algérie, n'ont pas produit autant qu'ils l'espéraient, notamment en raison de travaux de maintenance durant l'automne. Pour 2025, la combinaison d'une demande soutenue, notamment par les Européens en appel pour renouveler leurs stocks largement épuisés, et d'une offre limitée laisse présager une forte volatilité des prix du gaz en 2025. La concurrence entre l'Europe et l'Asie pour le GNL, allée à des capacités de production mondiales qui peinent à suivre, pourrait engendrer des hausses significatives, particulièrement en cas de conditions climatiques extrêmes ou d'aggravation des tensions géopolitiques.

Le constat est préoccupant : les réserves de gaz de l'Union européenne ont chuté à 58,5% au 22 janvier 2025, contre 74% à la même période l'année précédente, selon les données de l'AGSI. En France, cette baisse est encore plus marquée, avec des stocks atteignant seule-

ment 42%. Un hiver particulièrement froid et la fermeture du gazoduc ukrainien acheminant du gaz russe figurent parmi les principales causes de cet épuisement.

L'arrêt du transit via l'Ukraine, effectif depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, prive l'Europe de 4% de sa consommation annuelle. Si l'Agence internationale de l'énergie (AIE) estime que cette perte n'engendre pas de risque immédiat d'approvisionnement, elle souligne, en revanche, que la dépendance croissante au gaz naturel liquéfié (GNL) pourrait aggraver les tensions sur le marché mondial. «Les tensions géopolitiques alimentent une forte volatilité des prix, et cette dynamique devrait se poursuivre jusqu'à l'arrivée de nouvelles capacités d'exportation, notamment des États-Unis et du Qatar», précise l'AIE. Les semaines à venir s'annoncent cruciales pour éviter une nouvelle crise énergétique et préserver la sécurité d'approvisionnement sur le continent européen.

**Azedine Maktour**

**RÉFORME DU SECTEUR DES ASSURANCES**

# Les précisions du président de l'Union des sociétés d'assurance et de réassurance

**Youcef Benmicia, président de l'Union des sociétés d'assurance et de réassurance (UAR), s'est longuement exprimé sur le projet de réforme du secteur des assurances en Algérie. Selon lui, cette réforme, attendue depuis plusieurs années, constitue une opportunité majeure pour moderniser un secteur stratégique et insuffler une nouvelle dynamique à l'économie nationale.**

Invité hier à la Chaîne 3 de la Radio nationale, Youcef Benmicia a tout d'abord rappelé que le président de la République a insisté sur la nécessité d'enrichir davantage le projet de loi avant sa présentation aux deux chambres du Parlement. Cette démarche s'inscrit dans un effort plus large de modernisation du système financier, visant à le rendre plus performant et à garantir la souveraineté économique du pays. « Cette réforme ne se limite pas à des ajustements techniques ou administratifs. Elle doit permettre une transformation profonde du secteur, notamment en encourageant les investissements privés et en créant un environnement favorable au développement des banques et assurances algériennes », a-t-il soul-

igné. Le président de l'UAR a ensuite expliqué que le secteur des assurances est actuellement régi par plusieurs ordonnances distinctes, datant pour certaines de plusieurs décennies, comme celle de 1974 relative à l'assurance automobile obligatoire. D'autres textes, comme ceux sur les catastrophes naturelles ou les assurances liées à l'exportation, sont également concernés. « Regrouper ces textes en une loi unique est une nécessité pour simplifier et moderniser le cadre réglementaire. Nous devons nous adapter aux évolutions du marché et aux attentes des assurés », a affirmé Youcef Benmicia. Cette simplification législative permettra, selon lui, de rendre les assurances plus accessibles tout en favorisant une meilleure

compréhension des droits et des obligations par les citoyens et les entreprises. Un autre aspect essentiel de cette réforme est l'accent mis sur la digitalisation du secteur. « La digitalisation n'est plus une option mais une obligation », a déclaré Benmicia, avant de détailler les efforts déployés pour moderniser les canaux de distribution. Il a évoqué l'introduction des insurtechs, ces technologies innovantes qui permettent de révolutionner la manière dont les assurances sont commercialisées et gérées. « Nous travaillons également sur des solutions permettant de diversifier les canaux de distribution, comme la poste ou les plateformes numériques, afin de toucher une population plus large, y compris dans les zones reculées », a-t-il ajouté. Cette démarche s'accompagne d'un effort important pour développer les moyens de paiement électronique et encourager l'inclusion financière. Depuis le début de l'année 2025, certaines transactions, notamment liées aux assurances obligatoires, ne pouvant plus être

effectuées en espèces. « Plus de 3 000 terminaux de paiement électronique ont été installés dans les agences d'assurance à travers le pays. C'est une première étape vers une transition numérique complète », a-t-il expliqué.

Le projet de loi prévoit également des mesures ambitieuses pour répondre aux défis économiques, sociaux et environnementaux actuels. Parmi ces défis, figurent les risques liés aux catastrophes naturelles, comme les incendies de forêt et les impacts du changement climatique. « Nous devons anticiper ces nouveaux risques et offrir des solutions adaptées pour protéger les biens et les personnes », a déclaré Benmicia, en insistant sur l'importance de renforcer la résilience du secteur face à ces enjeux. Une innovation majeure de la réforme réside dans la création d'une autorité indépendante de régulation et de supervision des assurances. Cette nouvelle entité, qui remplacera l'actuelle commission relevant du ministère des Finances, aura pour mission de

garantir une meilleure gouvernance et une transparence accrue dans le secteur. « Cela permettra de restaurer la confiance des citoyens et des investisseurs, tout en assurant une supervision rigoureuse et équitable », a expliqué le président de l'UAR.

Enfin, Youcef Benmicia s'est dit optimiste quant à l'avenir du secteur des assurances en Algérie, tout en rappelant les attentes des professionnels et des citoyens. « Cette réforme est attendue depuis près de deux décennies. Elle doit répondre aux besoins actuels du marché, mais aussi anticiper les évolutions futures. Nous avons l'opportunité de construire un système d'assurances moderne, performant et inclusif, à la hauteur des aspirations de notre pays », a-t-il affirmé avec conviction. Il a également insisté sur l'urgence de finaliser ce projet de loi et de le mettre en œuvre dans les meilleurs délais, afin que 2025 soit véritablement l'année du renouveau pour le secteur des assurances en Algérie.

**them Tir**

**PARTENARIAT ALGÉRIE-UE**

# Des réformes «indispensables»

*L'expert économique, Dr Houari Taghrissi, a mis en avant l'importance de la décision prise par l'Algérie de réviser l'accord d'association avec l'Union européenne. Selon lui, cette démarche reflète une volonté de redéfinir les relations économiques entre les deux parties sur des bases nouvelles, éloignées des considérations politiques ou conjoncturelles. Il a également souligné que cette initiative traduit la détermination politique de l'État algérien sous la direction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.*

Lors de son passage dans l'émission «Invité du matin» sur la première chaîne de radio, le Dr Taghrissi, a expliqué que cette révision découle d'une volonté politique forte, particulièrement dans un contexte où les conditions financières et économiques de l'Algérie sont devenues plus stables. Il a déclaré : «Les transformations récentes en Algérie exigent une refonte de l'accord d'association avec l'Union européenne afin qu'il s'adapte aux nouvelles priorités du pays. L'Algérie aspire aujourd'hui à un partenariat équilibré et équitable, qui soutienne ses objectifs de développement et sa diversification économique. Cette révision pourrait marquer le début d'une phase de coopération renforcée et mutuellement avantageuse.» L'invité a également insisté sur la nécessité pour l'Algérie de développer des partenariats réels dans des domaines stratégiques tels que le transfert de tech-

nologie, l'éducation, l'industrie et les énergies renouvelables. Il a estimé que la coopération avec l'Union européenne ne devrait pas se limiter à l'importation de biens et de produits européens, mais qu'elle devrait inclure un soutien concret dans ces secteurs clés.

Il a poursuivi : «Actuellement, 50% des échanges commerciaux de l'Algérie se font avec l'Union européenne. Cependant, ce commerce reste déséquilibré, entraînant des pertes annuelles pour l'Algérie estimées à plus de 5 milliards de dollars. Cela constitue une situation injuste qui nécessite des ajustements. Par ailleurs, l'Union européenne n'a pas apporté une contribution suffisante dans des domaines essentiels, comme la transition technologique, la numérisation ou les investissements directs. Les investissements européens dans des secteurs stratégiques, tels que l'agriculture, restent

particulièrement timides.» Selon l'expert, l'Algérie dispose, en 2025, de leviers économiques solides qui lui permettent de renégocier l'accord d'association dans l'objectif de défendre ses intérêts tout en équilibrant les relations avec l'Union européenne. Le pays est parvenu à réduire sa dépendance aux importations, notamment dans des secteurs clés comme les engrais, les produits alimentaires et les véhicules, et commence même à enregistrer des excédents dans certains domaines. Il a déclaré : «L'Algérie est aujourd'hui un acteur majeur dans la production d'engrais et a enregistré des succès significatifs dans ses exportations agricoles, comme l'exportation d'oignons vers les pays du Golfe. Ces réussites renforcent la position économique du pays et lui offrent une plus grande capacité à négocier des accords selon ses propres priorités.»

**Des engagements non respectés par l'Union européenne**

Dr Taghrissi a également pointé du doigt le manque de respect, par l'Union européenne, de plusieurs engagements prévus dans l'accord d'association, ce qui a limité l'impact de cette coopération. Parmi ces engagements figurent le transfert de technologies et le développement de secteurs essentiels. «L'Union euro-

péenne aurait dû soutenir le transfert de technologies en Algérie dans des domaines comme l'énergie, l'éducation et l'industrie. Cependant, les résultats restent insuffisants, avec peu d'initiatives majeures menées dans ces secteurs», a-t-il affirmé. Il a également évoqué la question de la mobilité entre l'Algérie et l'Union européenne, en dénonçant la complexité des démarches imposées aux citoyens algériens, malgré les clauses prévues dans l'accord. En ce qui concerne les réformes bancaires et la numérisation, il a regretté le manque d'accompagnement de l'Union européenne. «Le système bancaire algérien avait besoin d'un partenariat sérieux avec l'Union européenne pour mener à bien ses réformes. Or, cet accompagnement n'a pas été à la hauteur des attentes, notamment dans les domaines de la numérisation et de l'amélioration du climat des affaires», a-t-il déclaré.

Pour conclure, le Dr Taghrissi, a souligné que l'Union européenne n'a pas apporté un soutien suffisant au développement des secteurs agricoles et miniers, pourtant essentiels à l'économie algérienne : «Ces secteurs, qui jouent un rôle moteur pour l'économie nationale, n'ont pas bénéficié de l'attention qu'ils méritent de la part de l'Union européenne.»

**Ithem Tir**

**RÉVISION DE L'ACCORD D'ASSOCIATION AVEC L'UE**

# Ce que veut l'Algérie

*La révision de l'accord d'association n'obéit à aucune arrière-pensée autre que la nécessité de se conformer aux nouvelles réalités de l'économie nationale. Le président de la République a apporté une mise au point à ce sujet, estimant que la révision souhaitée n'était nullement motivée par un quelconque différend et qu'elle devait respecter le principe gagnant-gagnant.*

**Nawal Imès - Alger (Le Soir)** - La révision de l'accord d'association avec l'Union européenne, réclamée par l'Algérie, se fera dans le respect des nouvelles données de l'économie nationale et n'obéit à aucune autre arrière-pensée. Le président de la République a fait cette mise au point en Conseil des ministres. Abdelmadjid Tebboune a en effet affirmé que la révision de cet accord était dictée par «des réalités économiques objectives», rappelant que «depuis son entrée en vigueur en 2005, les exportations algériennes reposaient essentiellement sur les hydrocarbures. Aujourd'hui, les exportations se diversifient, notamment dans les domaines de l'agriculture, des métaux, du ciment et des produits alimentaires, entre autres». Le président de la République a assuré

appelé à s'accélérer avec la tenue prochaine du comité technique bilatéral de concertation sur les relations commerciales entre les deux parties mais également celle du conseil d'association Algérie-Union européenne dont les dates n'ont pas encore été rendues publiques. La semaine dernière, alors qu'il recevait l'ambassadeur de l'Union

européenne en Algérie, le Premier ministre avait fait savoir à ce dernier que ces deux rendez-vous devaient être «l'occasion pour les deux partenaires d'évaluer la coopération bilatérale, dans un esprit d'amitié et d'entente mutuelle, et d'examiner les opportunités de son renforcement et de son développement, en tenant compte du développement que connaît l'Algérie». Nadir Larbaoui et Diego Mellado Pascua, qui avait été reçu à l'issue de la présentation de ses lettres de créance, affirmait pour sa part : «Nos destins sont liés, nous souhaitons continuer à travailler ensemble et nous assurer que les économies algérienne et européenne soient intégrées et que le dialogue politique puisse continuer». Les deux parties sont liées par un accord qui,

caractère stratégique, réaffirmant leur engagement commun à œuvrer de concert en vue d'établir un partenariat global et diversifié marqué par de nouvelles dynamiques, selon une approche équilibrée garantissant les intérêts des deux parties». Diego Mellado Pascua, qui avait été reçu à l'issue de la présentation de ses lettres de créance, affirmait pour sa part : «Nous sommes conscients que nos destins sont liés, nous souhaitons continuer à travailler ensemble et nous assurer que les économies algérienne et européenne soient intégrées et que le dialogue politique puisse continuer». Les deux parties sont liées par un accord qui,

depuis son entrée en vigueur, a fait l'objet de plusieurs critiques dont la plus récente a trait au déséquilibre des échanges puisque l'Algérie avait ouvert la porte sur son marché aux produits européens et que le marché européen est resté difficilement accessible aux produits algériens, jugés ne répondant pas aux normes. Avec la bonne santé de l'économie nationale et des indicateurs au vert dans de nombreuses filières, l'Algérie est aujourd'hui prête à conquérir des marchés tout en attirant des investissements en raison de l'arsenal juridique qui jouit d'une stabilité de dix ans.

N. I.

que «cette révision n'est pas motivée par un différend, mais vise à renforcer les relations positives entre l'Algérie et l'Union européenne, dans le cadre d'un partenariat économique gagnant-gagnant». Une approche déjà défendue par le chef de l'Etat qui avait plaidé pour une révision «article par article» de l'accord, expliquant que «l'accord avec l'Union européenne a été conclu à une époque où l'Algérie était bien différente de celle d'aujourd'hui. A l'époque, la contribution de l'industrie au revenu national ne dépassait guère 3% et nous importions des produits agricoles sans en exporter. En d'autres termes, l'Algérie d'alors n'avait pas de capacités d'exportation, la donne a changé, l'Algérie produisant et exportant désormais une grande variété de produits manufacturés, électroménagers et autres». Une mise au point qui intervient alors que le processus de révision de l'accord d'association Algérie-Union européenne est



## بهدف تعزيز العلاقة الوظيفية بين الطرفين اجتماع تشاوري بين وزارة المالية والوظيفة العمومية

وتشجيع الحوار البناء بين القطاعات، مبرزاً أهمية وضع إطار تنسيقي فعال بين وزارة المالية والمديرية العامة للوظيفة العمومية، يهدف إلى معالجة القضايا الوظيفية المتعلقة بمستخدمي الهيئات والإدارات العمومية وتسيير القوانين الأساسية للموظفين العموميين.

من جهته، شارك المدير العام للوظيفة العمومية والإصلاح الإداري توقعاته وأفاقه لتعزيز هذا التعاون وتحقيق تكامل فعال بين الجهود المبذولة من قبل الجانبين، بما يساهم في تحسين الأداء الإداري وتطوير الموارد البشرية في الإدارات العمومية. يشار إلى أن وزير المالية دعا إلى الإسراع في إنجاز الأرضية المعلوماتية المشتركة بين المديرية العامة للميزانية والمديرية العامة للوظيفة العمومية، لضمان توفير معطيات دقيقة وإحصائيات موثوقة ذات العلاقة بالوظيف العمومي. كما تم الاتفاق على وضع إطار استشاري مشترك ومنظم بين الهيئتين، يعكس التزام الدولة بتعزيز التكامل والتعاون بين القطاعات الحكومية، بما يساهم في تحقيق الأهداف الوطنية للإصلاح الإداري وتطوير الأداء الوظيفي.

عبد الحكيم قعاز

● ترأس وزير المالية، لعزیز فايد، أمس الإثنين، اجتماعاً تنسيقياً بمقر الوزارة، بمعية المدير العام للوظيفة العمومية والإصلاح الإداري، الذي كان مرفوقاً بفريق عمله، وحضور عدد من المديرين العامين وإطارات وزارة المالية.

جاء هذا اللقاء في إطار تعزيز التشاور والتنسيق بين وزارة المالية والمديرية العامة للوظيفة العمومية والإصلاح الإداري، بهدف إنشاء فضاء دائم للحوار وتبادل الآراء، بما يساهم في تعزيز العلاقة الوظيفية بين الطرفين. وأوضح وزير المالية، في كلمته الافتتاحية، أن هذا الاجتماع يمثل خطوة أولى نحو شراكة معززة بين القطاعين، ويفتح المجال لعقد لقاءات مستقبلية مماثلة. كما أشار إلى أن قطاع المالية يشهد إصلاحات هيكلية غير مسبوقة في السنوات الأخيرة، تركز على التسيير القائم على النتائج، مع إرساء آليات مبتكرة متمثلة في عقود الأداء والنجاعة. ومن أجل تنفيذ عقود الأداء والنجاعة، شدد فايد على ضرورة اعتماد نهج شامل لا يقتصر على الوسائل التقنية والمادية، بل يعزز من خلال تطوير الكفاءات البشرية

## مؤشر الناتج الداخلي الخام حسب تقرير الديوان الوطني للإحصائيات ارتفاع إيجابي للاقتصاد الجزائري

• الناتج الداخلي الخام فاق 201 مليار دولار خلال ثلاثي ثلثيات من 2024

قدر الديوان الوطني للإحصائيات قيمة الناتج الداخلي الخام الإجمالي بالقيمة الجارية في الربع الثالث من عام 2024 بتحو 9072.1 مليار دينار أو ما يعادل 7.67 مليار دولار، مقارنة بـ 8724.0 مليار دينار في الربع نفسه من عام 2023 أو ما يعادل 1.65 مليار دولار، مسجلاً نمواً بنسبة 4.0%، في الوقت نفسه ارتفع المستوى العام للسعر بنسبة 1.9% بعد انخفاض بنسبة 0.7% في العام السابق.

مقابل 4.3% في نفس الفترة من العام الماضي، وفي الوقت نفسه، ارتفع الاستهلاك النهائي للإدارة العمومية بنسبة 3.0% مقارنة بالربع الثالث من عام 2023. بينما ارتفع إجمالي تكوين رأس المال الثابت بنسبة 8.9% في الربع الثالث من عام 2024، مقارنة بزيادة قدرها 10.6% في نفس الربع من العام السابق. وبالقيمة الحقيقية، بلغ إجمالي تكوين رأس المال الثابت 2853.1 مليار دينار مقارنة بـ 2677.6 مليار دينار في الربع الثالث من عام 2023 بزيادة قدرها 6.6%.

وللإشارة، فإن إجمالي تكوين رأس المال الثابت يشير إلى إجمالي الاستثمارات في الأصول الثابتة التي تقوم بها الدولة أو المؤسسات أو الأفراد خلال فترة زمنية معينة، هذه الأصول الثابتة تشمل البنية التحتية، المباني، الآلات، المعدات، وسائل النقل، والتكنولوجيا. وبخلافها من الأصول التي تُستخدم في عملية الإنتاج ولا تُستهلك بشكل مباشر.

ومن مكونات إجمالي تكوين رأس المال الثابت الاستثمار في البنية التحتية مثل الطرق، الجسور، المطارات، الموانئ، الاستثمار في المباني مثل المصانع، المستودعات، المباني السكنية أو التجارية، الاستثمار في الآلات والمعدات مثل الآلات الصناعية، أجهزة الكمبيوتر، المعدات التكنولوجية وكذا الاستثمار في وسائل النقل مثل الشاحنات والحافلات، السفن، الطائرات، والاستثمار في الأصول غير الملموسة مثل براءات الاختراع، حقوق الملكية الفكرية والبرمجيات. وتكمن أهمية إجمالي تكوين رأس المال الثابت، في كونه مؤشراً للنمو الاقتصادي ويعكس مستوى الاستثمار في الاقتصاد، ويساهم في زيادة القدرة الإنتاجية.

ح. ص



### حفيظ صواليبي

• أستاذ التقرير الصادر عن الديوان والخاص بالحسابات الوطنية، للثلاثي الثالث من 2024، أنه في الربع الثالث من عام 2024 نما الطلب المحلي بنسبة 6.7% متباطئاً من 7.8% في العام السابق. وتعزى هذه الزيادة إلى حد كبير إلى الزيادة بنسبة 8.9% في إجمالي تكوين رأس المال الثابت، وبالإضافة إلى ذلك، ارتفع الاستهلاك النهائي من قبل الأسر بنسبة 2.9 بالمائة مقابل 4.3 بالمائة في نفس الفترة من 2023. وحسب تقديرات الديوان الوطني للإحصائيات، فإن نسب ومعدلات النمو للناتج بلغ 4.2 بالمائة و3.7 بالمائة و2.0 بالمائة على التوالي للثلاثي الأول والثاني والثالث. ووفقاً لمحصلة الثلاثي الأول والثاني والثالث من سنة 2024، فإن مجموع الناتج بلغ 27082415000000 دينار جزائري أو ما يعادل 201.756.225 دولار أمريكي، علماً أن الناتج حسب الديوان بلغ 33638264.0 مليار دينار أو ما يعادل 249.232 مليار دولار خلال سنة 2023، ما يؤشر عن تسجيل الناتج في عام 2024 لمستوى أعلى.

وحسب القطاعات فقد ارتفعت القيمة المضافة في القطاع الزراعي من حيث الحجم بنسبة 5.3% في الربع الثالث من عام 2024، مقارنة بزيادة قدرها 2.5% في الربع الثالث من عام 2023.

في المقابل، انخفضت القيمة المضافة في قطاع الصيد البحري بنسبة 1.2% مقارنة بانخفاض قدره 0.7% خلال الربع نفسه من عام 2023.

بالمقابل، سجلت في الربع الثالث من عام 2024، الصناعات الاستخراجية انخفاضاً بنسبة 11.5% في قيمتها المضافة، مقارنة بزيادة قوية بلغت 21.2% في العام السابق، ويعزى هذا الانخفاض

أساساً إلى الانخفاض الكبير في إنتاج الغاز الطبيعي، وفي القيم الجارية بلغت القيمة المضافة للقطاع 1011.2 مليار دينار، مقارنة بـ 1281 مليار دينار للفترة نفسها من عام 2023، وهو ما يمثل انخفاضاً بنسبة 21.1%. في نفس السياق، ارتفعت القيمة المضافة في الصناعة التحويلية بنسبة 5.1%، بعد زيادة أكثر تواضعاً بنسبة 1.4% في العام السابق، وقد حققت الصناعات التحويلية قيمة مضافة حالية قدرها 770.7 مليار دينار خلال هذه الفترة مقارنة بـ 784.8 مليار دينار في نفس الربع من عام 2023 بانخفاض 1.8% من جانب آخر، نما قطاع الكهرباء والغاز بنسبة 4.4% في الربع الثالث من عام 2024، وهو أقل بكثير من معدل النمو البالغ 7.2% الذي لوحظ في نفس الربع من عام 2023. وبلغت القيمة المضافة لقطاع الكهرباء والغاز 116.5 مليار دينار مقابل 111.7 مليار دينار خلال نفس الفترة من عام 2023، وهو ما يمثل زيادة بنسبة 4.3%. فيما ارتفع نشاط قطاع البناء بنسبة 3.5% ارتفاعاً من 2.8% في نفس الربع من عام 2023، وبلغت القيمة المضافة في القطاع 1152.2 مليار دينار مقابل 1039.5 مليار دينار في العام

السابق بزيادة 10.8%. وفي الربع الثالث من عام 2024، نما قطاع الخدمات بقوة بمختلف مكوناته، حيث ارتفعت الفنادق والمطاعم بنسبة 11.1% من 23.8%، ونما قطاع النقل والاتصالات بـ 4.0% في المائة بدلاً من 1.7% في المائة؛ كما ارتفع قطاع التجارة بـ 7% بدلاً من 3.1%؛ وارتفعت العقارات والتأجير والخدمات التجارية بـ 2.9% في المائة بدلاً من 2.4% في المائة؛ فيما نمت الأنشطة المالية بنسبة 5.0% في المائة؛ والإدارة العامة بما في ذلك الضمان الاجتماعي بنسبة 3.5% في المائة بدلاً من 2.7% في المائة؛ كما نما قطاع التعليم بـ 2.8% في المائة بدلاً من 1.9% في المائة والعمل الصحي والاجتماعي بنسبة 3.0% في المائة بدلاً من 2.7% في المائة؛ وكذا الخدمات الاجتماعية والشخصية المجتمعية بنسبة 2.7% في المائة بدلاً من 1.9% في المائة؛ فضلاً عن الخدمات المنزلية بنسبة 3.0% بدلاً من 1.4% في 2023.

### توقعات الاستهلاك للأسر في ارتفاع

وعلى صعيد آخر، أفاد تقرير الديوان أن الإنفاق الاستهلاكي النهائي للأسر ارتفع بنسبة 2.9% في الربع الثالث من عام 2024



وزارة المالية  
MINISTRY OF FINANCE

Bonne lecture

Avez-vous des questions?  
Contactez nous sur :

✉ [dc@mf.gov.dz](mailto:dc@mf.gov.dz)

☎ Poste: 2784

[www.mf.gov.dz](http://www.mf.gov.dz)



@MFinance\_dz



f

@MFinancesdz



وزارة المالية الجزائرية MFINANCES CHANNEL



Copyright © MINISTÈRE DES FINANCES  
Immeuble Ahmed Francis, Cité Malki, Benaknoun - Alger